



## Notre engagement pour faire des Assises québécoises de l'économie circulaire un événement écoresponsable

Dans le cadre de la mise en œuvre de son [Plan d'action de développement durable 2016-2020](#) et de sa [Politique sur les événements écoresponsables](#), RECYC-QUÉBEC s'est engagée à faire des Assises québécoises de l'économie circulaire un événement écoresponsable.

RECYC-QUÉBEC souhaite ainsi atteindre le [niveau 4 de la norme du BNQ 9700-253 sur la gestion responsable d'événements](#). Ce cadre de référence permet notamment de faire reconnaître par une organisation indépendante certifiée la conformité des pratiques de gestion responsable d'événements d'un organisateur d'événements.

Afin de répondre aux exigences élevées de performance que représente le niveau 4 de la norme sur la gestion responsable d'événements, RECYC-QUÉBEC souhaite mobiliser les différents fournisseurs et participants de l'événement dans le but d'en minimiser les impacts environnementaux et d'en maximiser les retombées sociales, environnementales et économiques.

## Les mesures écoresponsables que nous avons déployées pour l'événement

RECYC-QUÉBEC a choisi un site de prédilection pour tenir les Assises québécoises de l'économie circulaire puisque le [Palais des congrès de Montréal](#) est un lieu de congrès écoresponsable certifié [ASTM](#) et [BOMA BEST<sup>MD</sup>](#).

Plusieurs mesures ont été mises en œuvre à toutes les étapes de réalisation de l'événement. Elles sont regroupées dans 7 secteurs d'activités.

### 1. Gestion des matières résiduelles

- Réduction de l'impression du papier tendant vers le « zéro papier ».
- Utilisation presque exclusive de papier à contenu recyclé certifié lorsque des impressions étaient nécessaires (ex. : cocardes).
- Mise en place d'un plan de signalisation minimisant les impressions au profit des supports électroniques et physiques déjà en place.
- Utilisation exclusive de vaisselle, d'ustensiles et de serviettes réutilisables pour éviter les produits jetables ou de courte vie.
- Installation d'îlots de tri des matières résiduelles permettant de trier à la source les matières recyclables de la collecte sélective (plastique/verre/métal et papier/carton) aux endroits stratégiques sur le lieu de l'événement.
- Récupération des résidus alimentaires et des liquides là où la nourriture est préparée.
- Emprunt des enveloppes de cocardes à des partenaires de RECYC-QUÉBEC.
- Mise en place d'un système de récupération des cocardes des participants.
- Mise en place d'un objectif visant à générer moins de 20 grammes de matières résiduelles par personne destinées à l'élimination et promotion avant et pendant l'événement.
- Demande aux participants d'apporter leur bouteille et leur tasse réutilisables.

### 2. Sélection des moyens de transport

- Réduction des transports lors de l'organisation de l'événement par l'utilisation des technologies de télécommunication.
- Choix d'un lieu accessible en transport en commun.
- Promotion de l'utilisation des transports en commun et des transports actifs.
- Inventaire des moyens de transport utilisés et du nombre de kilomètres parcourus par tous les participants lors de l'événement en vue de compiler les émissions de gaz à effet de serre produites.

### 3. Sélection des fournisseurs de services

- Sélection de fournisseurs de services situés à une distance de moins de 100 km du lieu de l'événement.
- Sélection de fournisseurs démontrant leur adhésion aux principes de développement durable.

### 4. Sélection des sources d'énergie et de l'eau

- Choix d'un lieu pour tenir l'événement où des mesures d'efficacité énergétique et d'économie d'eau sont en place.

### 5. Sélection de l'alimentation

- Offre d'un service de café équitable.
- Offre de nourriture et de boissons dont 55 % des ingrédients principaux et secondaires sont produits à moins de 300 km du lieu de l'événement.
- Offre de menus pour les personnes ayant des allergies alimentaires.
- Planification des quantités requises de nourriture et redistribution des surplus non périssables et non consommés à un organisme de charité local.
- Choix de produits livrés dans des contenants réutilisables ou recyclables.

### 6. Actions de sensibilisation

- Promotion, dans les invitations et lors de l'événement, des mesures écoresponsables mises en œuvre.
- Présence d'une « brigade verte » afin de sensibiliser les participants aux gestes qu'ils peuvent poser pour contribuer à l'atteinte des objectifs en matière d'écoresponsabilité.
- Compensation des émissions de gaz à effet de serre en double à la Bourse du carbone Scol'ERE.
- Communication des résultats atteints lors de l'événement et dans une communication après l'événement.

### 7. Suivi de la performance

- Rédaction d'un rapport de classification portant sur la performance de l'événement.